



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 3039

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la très faible progression de la production industrielle française. Alors que différentes enquêtes de l'INSEE font état d'un redressement du climat des affaires depuis le début de l'année, porté par la nette progression de la demande globale et de la demande étrangère, le dynamisme du secteur secondaire ne se traduit toujours pas dans les faits, puisque la production industrielle n'a augmenté que de 0,8 % entre mai 2006 et mai 2007. Par ailleurs, l'emploi souffre également de ce décalage puisque la baisse des effectifs salariés dans l'industrie se poursuit. Aussi, il lui demande de lui indiquer les intentions du gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Il convient de relativiser le constat d'un décalage entre, d'une part, le redressement du climat des affaires et, d'autre part, la situation de l'industrie - production et emploi notamment - qui ne présenterait pas le même dynamisme, pour plusieurs raisons. Le climat des affaires et l'indice de la production industrielle sont des indicateurs statistiques élaborés par l'Institut national de la statistique et des études économiques sur des principes différents. Le premier a un contenu prospectif important et reflète la perception, par les chefs d'entreprises, de l'environnement économique, politique et social, au moment de la réalisation de l'enquête. Le second est un constat a posteriori de l'activité industrielle. Les deux indicateurs sont très volatiles. Il est donc délicat de les comparer sur une courte période (notamment le passé récent) car des décalages statistiquement non significatifs apparaissent naturellement. C'est ainsi que, si l'on s'intéresse aux évolutions annuelles, on observe une corrélation assez faible (d'environ 0,2) entre les deux indicateurs. Par contre, sur une plus longue période, cette corrélation devient tout à fait significative, atteignant 0,6 pour les évolutions au cours de deux années et même 0,7 pour des évolutions en trois ans. La production s'améliore ainsi tendanciellement (de 1,2 % par an depuis 2005) en même temps que le climat des affaires. Certes, l'emploi industriel continue de diminuer (c'est une tendance lourde de l'industrie, liée notamment aux gains de productivité et à l'externalisation d'activités de services par les entreprises industrielles qui se recentrent sur leur cœur de métier), mais la situation se redresse. Là encore, en phase avec le climat des affaires, on observe en effet les baisses les plus faibles depuis cinq ans : l'emploi industriel direct (hors intérim) a diminué de 0,3 % au premier trimestre 2007, après des baisses trimestrielles de 0,4 % à 0,5 % en 2006 et plus soutenues antérieurement. Il faut remonter à septembre 2002 pour retrouver un recul aussi modéré. Enfin, le climat des affaires est déterminant dans la décision d'investir des chefs d'entreprises. De fait, on enregistre une amélioration continue de l'investissement des secteurs industriels depuis 2002 : + 3,6 % de croissance en valeur en 2006 après + 2,4 % en 2005, - 1,9 % en 2004, - 8,7 % en 2003 et - 12,3 % en 2002. Bien que réelle, l'amélioration constatée au cours de la période récente est insuffisante pour que le pays retrouve le plein emploi et, comme le Président de la République y engage le Gouvernement, il y a lieu de trouver de nouvelles marges de croissance pour l'économie et pour l'industrie, qui demeure un pilier essentiel pour notre développement et l'avancée technologique de notre pays. La loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat représente une étape majeure pour favoriser l'initiative des entreprises ainsi que le travail. Il en est de même de l'amplification de la

politique en faveur de l'innovation, avec les mesures prévues dans le projet de loi de finances pour 2008, notamment l'important accroissement du crédit d'impôt-recherche. Le Gouvernement entend poursuivre son action dans cette voie, avec une attention particulière portée aux PME.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3039

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5209

Réponse publiée le : 13 novembre 2007, page 7076